

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

[@Rennes_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Mercredi 15 juin 2022

Fête de la Musique

Mardi 21 juin 2022

Après deux années marquées par les restrictions sanitaires, la Fête de la Musique sera de retour dans son format habituel mardi 21 juin 2022 pour sa 41^e édition. Pour fêter le retour de l'été, la Ville de Rennes propose de multiples rendez-vous musicaux de 18h à 1h valorisant les pratiques amateurs à travers la Ville. Les Rennaises et les Rennais pourront découvrir les nombreuses propositions musicales accueillies dans le centre-ville et dans les quartiers sur les 16 scènes de la Ville et de ses partenaires, mais aussi dans les 24 bars participants ou dans le périmètre sécurisé qui permet aux musiciens, amateurs ou professionnels, de se produire spontanément.

La Fête de la Musique s'invite aussi dans les quartiers cette année. Parmi les cinq scènes coordonnées par la Ville de Rennes, une nouvelle scène sera ouverte au parc d'Algarve au cœur du Blosne. Des animations dans les quartiers Baud-Chardonnet, Beauregard et Sainte-Thérèse seront également proposées grâce à un dispositif partenarial mis en place avec plusieurs associations.



Un aperçu de la programmation de cette 41^e édition

Les spectateurs pourront découvrir et écouter des musiciens et chanteurs de tous les horizons et de tous les âges sur les cinq scènes coordonnées par la Ville de Rennes :

- **Parc du Thabor (kiosque)** : pop, rap, punk et rock de 18h15 à 21h50 ;

- **Parc du Thabor (Théâtre de Verdure)** : pop, rock et électro de 19h15 à 22h30 ;
- **Parc du Thabor (cloître Saint-Melaine)** : chants et musiques acoustiques de 19h10 à 22h40 ;
- **Place du Parlement** : musiques du monde et musiques actuelles de 19h à 00h20 ;
- **Parc d'Algarve (Blosne)** : folk, rock, rap et jazz de 18h30 à 22h40.

Huit scènes thématiques partenaires seront également en place :

- **Place Hoche** : Melting Notes Orchestra et Orchestre d'Harmonie de Rennes de 19h à 21h15 ;
- **Place Sainte-Anne** : Collectif Legal Shot (dub, roots et reggae) de 20h à 1h ;
- **Square Hyacinthe Lorette** : Summer Session (musiques électroniques) de 18h à 1h ;
- **Carrefour Jouaust** : Elemento Records et Les Ondes Scélérates (musiques électroniques) de 18h à 1h ;
- **Rue des Portes Mordelaises** : Toucouleurs (musiques brésiliennes) déambulation de 19h à 20h puis concerts de 20h à minuit ;
- **Esplanade Charles-de-Gaulle** : collectifs Soundclimat, Percept, Brume et Lena (musiques électroniques) de 18h à 1h ;
- **Parvis des Champs Libres** : collectif Fox in Dub (roots, reggae) de 18h à 1h ;
- **Mail François Mitterrand** : collectif Osmoz (musiques électroniques) de 18h à 1h.

Trois associations/collectifs proposent également des animations dans les quartiers tout au long de la soirée :

- **Les Terrasses du Vertugadin (Plaine de Baud)** : boum pour enfants suivie de différents concerts de 18h à 22h organisés par Rennes Pôle Association ;
- **Place Eugène Aulnette (Beauregard)** : ensemble musicaux de la Ferme de la Harpe de 18h à 23h, à l'initiative de l'association 3 Regards ;
- **Place du Souvenir (Sainte-Thérèse)** : concerts, buvette et restauration de 19h à 23h organisés par le collectif d'habitants du quartier.

24 bars proposeront également une offre musicale variée.

Comme les années précédentes, la Ville de Rennes met en place un vaste périmètre sécurisé couvrant le centre historique, au sein duquel les musiciens pourront spontanément se produire.

→ *L'ensemble du programme est disponible en pièce-jointe.*

Accessibilité des personnes en situation de handicap

Pour que la Fête de la Musique soit un événement accessible au plus grand nombre, cinq sacs à dos vibrants SUBPAC et dix boucles magnétiques portatives seront mis à disposition des personnes malentendantes au Théâtre de Verdure du Thabor.

- **SUBPAC**

Le SUBPAC est un sac à dos, qui une fois connecté à une source sonore, permet de faire ressentir la musique sous forme de vibrations.

Ce sac à dos est équipé d'un système de basses tactiles qui reproduit toute source sonore par vibrations à travers le corps.

Ce dispositif comptant quatre sacs à dos est prioritairement destiné aux personnes sourdes et malentendantes.

- **Boucle à induction magnétique**

Une boucle magnétique amplifiée permet à une personne malentendante de capter directement dans son aide auditive les sons amplifiés par cette boucle.

- **FALC**

400 programmes Facile à lire et à comprendre (FALC) seront également disponibles au Thabor. Une vidéo accessible a également été réalisée par l'association Zanzan pour présenter l'événement (traduction LSF, sous-titrage sourds et malentendants).

| Un événement placé sous le signe de l'éco-responsabilité

La Ville de Rennes et ses nombreux partenaires se mobilisent pour que la Fête de la Musique reste un moment de convivialité et de partage : des dispositifs sont ainsi déployés afin de permettre à toutes et à tous de participer à la fête, mais aussi pour limiter les déchets et prévenir les risques.

- **Gobelets réutilisables en partenariat avec les commerçants**

En association avec les bars, la Ville poursuit son engagement pour faire de la Fête de la Musique un événement écoresponsable. Compte-tenu de l'affluence attendue et pour des raisons de sécurité, de propreté et dans un objectif de réduction des déchets, l'utilisation de gobelets réutilisables est obligatoire pour servir la clientèle dans les bars et en terrasse à cette occasion.

- **Prévention**

Des espaces d'information et de prévention sur la santé et la réduction des risques en milieu festif seront ouverts :

- Place du Parlement (Maison Associative de la Santé) de 19h à 23h ;
- Mail Mitterand (Prév'en Ville) de 19h à 23h30 ;
- Esplanade Charles-de-Gaulle (Prév'en Ville) de 21h à 2h).

Il sera possible d'y trouver des conseils de prévention sur la sexualité, de l'information sur les risques liés à la consommation excessive d'alcool et de produits psychoactifs, et de recevoir du matériel de prévention (éthylotests, bouchons d'oreilles, préservatifs, etc.).

En partenariat avec Eau du Bassin Rennais, la Ville de Rennes met également à disposition deux espaces "détente et bar à eau" qui permettront à tout un chacun de se rafraîchir, de se reposer et de s'informer sur le programme de la soirée et le dispositif de prévention mis en œuvre :

- Place de l'Hôtel de Ville de 18h à minuit ;
- Esplanade Charles-de-Gaulle de 21h à 2h.

- **Secours**

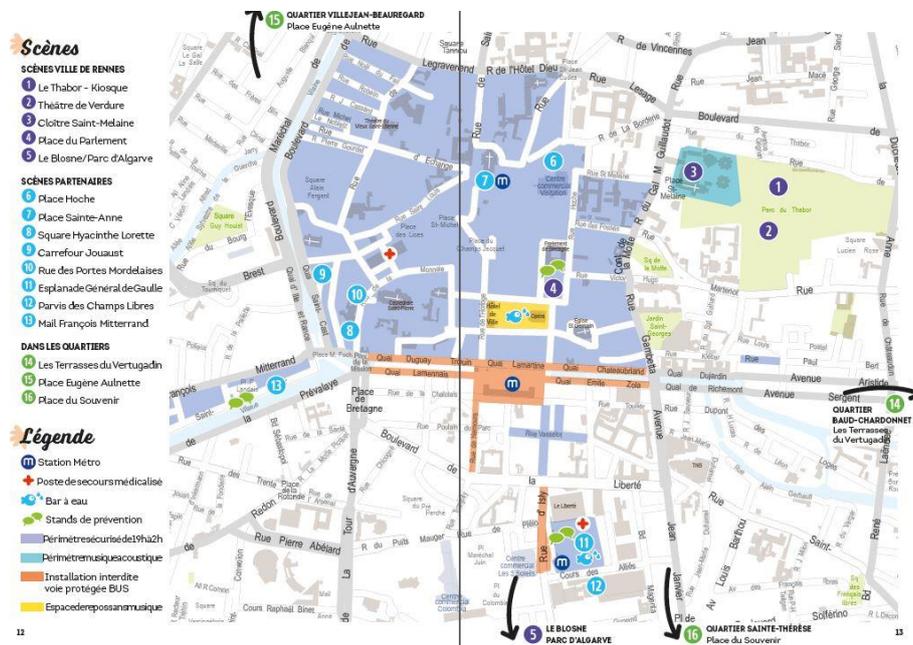
Deux postes de secours de la Croix-Rouge et de la Protection Civile – en coordination avec le SAMU - seront mis en place à la Halle Martenot (place des Lices) et sur l'esplanade Général de Gaulle.

- **Transports**

Le dispositif « Grande Nuit » du réseau Star est activé pour la nuit du mardi 21 au mercredi 22 juin : le métro circulera exceptionnellement toute la nuit et les lignes de bus urbaines et métropolitaines jusqu'à 1h35. Les lignes Star de Nuit viendront compléter ce dispositif jusqu'à 5h du matin. Les parcs relais Villejean-Université et Poterie seront ouverts toute la nuit. Plus d'informations sur le site du Star : <https://www.star.fr/>

- **Circulation**

La circulation sera interdite dans la zone "périmètre sécurisé" (voir plan ci-dessous et arrêté municipal sur la circulation en pièce-jointe).



La Fête de la Musique 2022 en chiffres

- **5 scènes coordonnées par la Ville de Rennes** : 24 groupes programmés, 204 musiciens accueillis ;
- **11 scènes associatives partenaires** : 50 groupes programmés ;
- **24 bars partenaires.**

Égalité femmes-hommes

La Ville de Rennes mène une politique volontariste en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, notamment dans les activités artistiques et culturelles. Une attention particulière a été portée à l'égalité femmes-hommes dans la programmation de la Fête de la Musique 2022.

Dans le dernier rapport de l'association H/F Bretagne, on constate qu'en musiques actuelles, les femmes ne représentent que 18 % des artistes sur scène, 20 % des « leads » et 5 % des équipes techniques.

Pour cette édition 2022, 30 % des projets programmés sur les cinq scènes de la Ville de Rennes sont portés par des femmes, 7 % par des groupes mixtes et 63 % par des hommes.

Au total, la Ville a reçu 110 candidatures en 2022 : 15 % de femmes, 5 % « mixte » et 80 % d'hommes.

Depuis plusieurs années, l'équipe technique de la Ville de Rennes s'est féminisée et compte désormais 24 % de femmes dont la directrice technique et la régisseuse générale.

Pratique

- Le programme complet est disponible en téléchargement ci-contre.
- Les deux arrêtés municipaux sont disponibles en téléchargement ci-contre.
- Le plan de circulation est disponible en téléchargement ci-contre.
- Des visuels des groupes qui se produiront sur scène sont disponibles en téléchargement ci-contre.
- **Mardi 21 juin, les répétitions sont autorisées à compter de 17 h, aucun contenu artistique ne sera visible avant.**